

PROGRAMME DE FORMATION

Initiation au droit des contrats

PREREQUIS :

Aucun prérequis spécifique. Une connaissance générale du droit des affaires est un plus.

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Comprendre les principes fondamentaux du droit des contrats.
- Identifier les éléments constitutifs et les conditions de validité d'un contrat.
- Savoir rédiger, analyser et négocier des contrats simples.
- Anticiper les risques contractuels et sécuriser les relations juridiques.
- Comprendre les mécanismes de résolution des litiges en cas de non-exécution contractuelle.

DUREE :

2 jours (7 heures par jour - 3h30 le matin, 3h30 l'après-midi)

PUBLIC CONCERNE :

- Professionnels non-juristes impliqués dans la gestion de contrats.
- Juristes débutants ou confirmés souhaitant un rappel des principes fondamentaux.
- Étudiants en droit ou gestion cherchant à renforcer leurs bases en droit des contrats.

MODALITES ET DELAIS D'ACCES :

La formation est ouverte à l'inscription tout au long de l'année.

Les délais moyens pour débiter la formation dépendent de la période à laquelle vous souhaitez vous former. Néanmoins, nous pourrions débiter votre formation au plus tard sous 15 jours ouvrés suite au premier contact (hors délai de rétractation). Nous vous invitons à nous contacter pour en savoir plus.

TARIF :

1 200 HT/ 1 440 TTC

LIEU :

Formation réalisable en distanciel (en ligne) ou en présentiel (dans vos locaux ou dans un espace dédié). Le choix du format sera discuté lors de l'inscription, en fonction des préférences des participants et des contraintes logistiques.

MOYENS PEDAGOGIQUES :

- Évaluation des besoins et du profil des participants.
- Alternance de contenus théoriques et pratiques.
- Études de cas, cas pratiques, mises en situation.
- Supports de cours remis aux stagiaires en format numérique, quelle que soit la modalité choisie.
- En distanciel : Utilisation d'outils de visioconférence interactifs (Zoom, Teams) avec partage d'écran et tableau blanc virtuel.
- En présentiel : Utilisation de supports pédagogiques imprimés, tableau blanc, et matériels de projection.

MODALITES D'ÉVALUATION :

- Une évaluation initiale est réalisée pour évaluer le niveau de départ.
- Une évaluation finale est réalisée pour valider les acquis.

SUIVI DE L'EXECUTION :

- Une convocation est remise aux stagiaires avant la formation
- Une attestation de fin de formation mentionnant les objectifs, la nature et la durée de l'action est remise aux stagiaires après la formation
- Les supports de cours sont remis aux stagiaires en format numérique (distanciel) en format papier (présentiel).

ACCESSIBILITE :

Pour tout besoin spécifique en matière de handicap, nous vous invitons à nous contacter directement à l'adresse ac-kervoelen@lexclass.fr , afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

CONTENUS DE LA FORMATION :

Jour 1 : Les fondamentaux du droit des contrats

Matinée (9h00 - 12h30) :

1. Introduction générale au droit des contrats

- Définition et principes fondamentaux des contrats
- Typologie des contrats : synallagmatique, unilatéral (...)
- Sources du droit des contrats

2. Formation des contrats

- Conditions de validité : consentement, capacité, objet et cause
- Les étapes clés de la négociation contractuelle
- Exercice : étude d'un contrat simple avec identification des éléments de validité

Après-midi (14h00 - 17h30)

3. Les clauses contractuelles

- Analyse des clauses essentielles : objet, prix, durée
- Introduction aux clauses spécifiques : clauses pénales, garanties, limitation de responsabilité
- Exercice d'analyse : étude et comparaison de deux contrats simples

Jour 2 : Obligations contractuelles et gestion des risques

Matinée (9h00 - 12h30)

4. Les obligations contractuelles

- Distinction entre obligations de moyens et obligations de résultat
- Gestion des engagements contractuels : mise en œuvre et risques
- Études de cas simplifiées : identification des obligations contractuelles

5. La gestion des risques contractuels

- Anticiper les risques : clauses de résiliation, force majeure
- Techniques pour sécuriser les engagements contractuels
- Exercice : revue des risques dans des contrats types

Après-midi (14h00 - 17h30)

6. Résolution des litiges contractuels

- Modes alternatifs de règlement des conflits : négociation, médiation, arbitrage
- Introduction aux procédures contentieuses
- Exercice de synthèse : stratégie de gestion d'un litige contractuel

7. Clôture et évaluation

- Exercice final : rédaction et analyse d'un contrat intégrant les notions étudiées
- Évaluation des acquis et retour d'expérience des participants
- Remise des attestations de formation